



BOURSE AFDU QUÉBEC – SUZANNE LEMIRE STAGE EN MÉDECINE

DOCTORAT EN MÉDECINE

La **Fondation de l'Association des femmes diplômées des universités**, section Québec, a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes.

Dans le cadre de cet objectif, Dre Suzanne Lemire, en partenariat avec la Fondation AFDU Québec, désire octroyer une bourse d'études de 2 000 \$ à une étudiante inscrite à temps plein¹ pour l'année **2022-2023** à la Faculté de médecine de l'Université Laval au programme de doctorat en médecine, niveau préexternat ou externat, et qui réalise (ou a réalisé) un stage auprès d'une clientèle défavorisée du Québec ou d'ailleurs ou auprès d'une communauté des Premières Nations ou Inuits du Québec² à la session d'été ou d'automne **2022**.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité des bourses selon les critères suivants:

1. L'excellence universitaire
2. L'engagement social
3. Le projet de stage
4. Le cheminement de carrière et l'expérience de travail
5. Les recommandations

MODALITÉS

Pour connaître les modalités, consultez la [Politique d'attribution des bourses](#). Dans la partie de la lettre de présentation consacrée au projet de stage, l'étudiante doit relater brièvement l'expérience qu'elle a vécue, avec emphase sur :

- La motivation pour le projet de stage
- Le contexte social dans lequel l'expérience a été vécue
- Les bénéfices retirés du stage comme formation personnelle et médicale
- La contribution de la candidate au bien-être des personnes côtoyées durant le stage

Le formulaire de demande de bourses est accessible sur le [site internet](#) de l'AFDU Québec, sous l'onglet *Fondation*. Seuls les dossiers complets envoyés par courrier régulier³ au plus tard le **09-12-2022** (le cachet de la poste faisant foi), seront évalués par le Comité.

Pour information : fondation.afdu@hotmail.com

*La Fondation AFDU Québec offrira d'autres bourses pour l'année 2022-2023.

Consultez régulièrement notre site ou notre page Facebook.

Offre de bourse n° 11

2022-12-28

¹ Les étudiantes suivantes peuvent être inscrites à temps partiel : celles qui réalisent le stage MED-1500 à l'automne ou celles qui ont fait le stage à l'été, mais qui sont inscrites en cheminement sur 2 ans et demi.

² Pour être admissible, la candidate devra réaliser l'un des stages suivants : MED-1500, SAP-1640/1 ou SAP-1642.

³ Les envois par courrier recommandé sont jugés non nécessaires (une confirmation de réception est envoyée avec chaque dossier reçu). Ils ne seront pas réclamés à la poste. Donc, prière de s'en abstenir.